

BRUNEL LAPEYRE PONT

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

17, Rue des Pontôts - B.P. 88187

64181 BAYONNE CEDEX

TEL.05.59.46.32.50 – PORT 06.85.66.42.26

E. Mail contact@huissier-64.com Site : www.huissier-64.com



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le HUIT JANVIER

A LA REQUETE DE :

SAS OCEANSIDE COMPANY, au capital de 1000.00 euros, Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro RCS 951949338, dont le siège social est 96 Rue de Condisteguy à LAHONCE (64990), agissant poursuites et diligences de Monsieur DUCLOUX Frédéric, Président et Monsieur VIGUIER Fabrice, Directeur

LESQUELS M'EXPOSENT :

Que la société a organisé un jeu concours avec obligation d'achat, dans le cadre de l'opération « **Dust Contest 1st Edition** » et qu'ils me requièrent afin d'assister au tirage au sort des gagnants.

Que la participation à ce jeu concours, rendue possible par l'achat d'un T-shirt au prix unitaire de 35€ TTC, présenté sur la page <https://www.dustgarage.com/concours>, permet de gagner l'un des 5 lots désignés comme suit :

- **Lot n°1** : Une BMW modèle R100RT d'occasion refaite à neuf par Dust Garage (Moteur, boîte, cadre, peinture, élément de sécurité, etc...) d'une valeur pièce et main d'œuvre de 18000 € TTC, désigné le "Dust Bike" + un permis moto offert à hauteur maximale de 1000€ TTC si le gagnant n'en est pas titulaire à la date de la remise des clefs (s'il en est déjà titulaire il pourra l'offrir à la personne de son choix)
- **Lot n°2** : Une veste (modèle et taille au choix) d'une valeur de 500€ TTC maximum suivant la disponibilité du stock chez l'un de nos 2 fournisseurs : Parts Europe, Motorcycle Storehouse.
- **Lot n°3** : Un casque moto (modèle et taille au choix) d'une valeur de 400€ TTC maximum suivant la disponibilité du stock chez l'un de nos 2 fournisseurs : Parts Europe, Motorcycle Storehouse.
- **Lot n°4** : Une paire de gants (modèle et taille au choix) d'une valeur de 100€ TTC maximum suivant la disponibilité du stock chez l'un de nos 2 fournisseurs : Parts Europe, Motorcycle Storehouse.
- **Lot n°5** : Un fromage fermier de brebis d'une valeur de 35€ TTC.

Etant précisé qu'une unité achetée équivaut à une participation.

Que le tirage au sort déterminera 10 personnes, à savoir 5 gagnants et 5 suppléants. Les suppléants substitueront les gagnants au rang 1 en cas d'absence de manifestation, de désistement ou de non retrait du lot dans les conditions prévues par le règlement du jeu concours.

Que les 5 premiers participants désignés au rang 1 par tirage au sort, gagneront chacun un lot. Le 1er tiré gagnera le lot 1, le 2ème le lot 2, le 3ème le lot 3, le 4ème le lot 4, et le 5ème le lot 5.

Que les 5 participants suivants désignés au rang 2 par tirage au sort gagneront en lieu et place du premier gagnant, leur lot tel que le 6ème gagnera le lot 1, le 7ème le lot 2, le 8ème le lot 3, le 9ème le lot 4, le 10ème le lot 5.

Que pour récolter et réaliser l'opération d'extraction des données des participants, leur webmaster a mis en place un fichier partagé entre ce dernier et le garage, par Google Sheets. Ce fichier est relié en API avec le site internet, et se met à jour automatiquement et chronologiquement à chaque commande.

Que pour constituer une preuve pour l'avenir afin de sauvegarder tous leurs droits et actions futures, ils me requièrent de procéder à toutes constatations utiles.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

***Je, Maître Martine BRUNEL LAPEYRE, Huissier de Justice associée de la SELARL BRUNEL LAPEYRE PONT, près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BAYONNE, y domicilié
17 rue des Pontôts, soussigné.***

ME SUIS TRANSPORTEE CE JOUR :

12 rue Chapelet à (64200) BIARRITZ

EN PRESENCE DE :

 Monsieur Frédéric DUCLOUX
 Monsieur Fabrice VIGUIER

OU ETANT J'AI PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Monsieur VIGUIER Fabrice me présente son ordinateur sur lequel un plug in est installé, créé par son webmaster, reliant le site internet du garage à un fichier Excel.

Celui-ci fait un export des données vers un fichier Excel, lequel reprend la date d'achat, le numéro de participant, la taille du T-shirt, le prénom, nom, adresse postale, code postal, numéro de téléphone, adresse mail, pays du participant, ainsi que le mode de retrait de la commande. Il est à noter que la ville correspondant au code postal n'est pas mentionnée dans ce fichier, et qu'elle sera extraite au moment du tirage au sort, d'un autre fichier précisé plus bas.

Une anomalie apparaît lors de l'extraction des données où 2900 lignes sont retranscrites, tandis que le dernier participant porte le numéro 2899. Le numéro participant 2109 est mentionné sur deux lignes successives. Pour palier cette anomalie, Monsieur VIGUIER Fabrice a modifié le deuxième participant 2109 en 2109b.

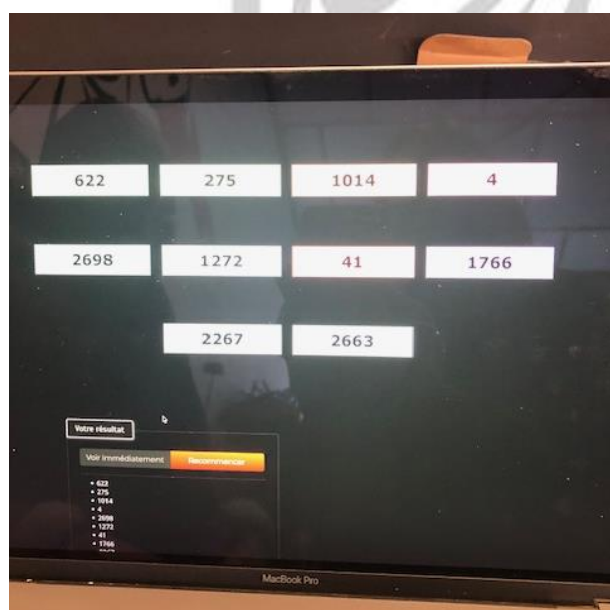
Le fichier Excel, corrigé de son anomalie et comprenant l'ensemble des 2900 participants, est envoyé par mail à l'étude.

Monsieur VIGUIER Fabrice se rend sur son navigateur Google Chrome, puis sur l'interface du site <https://tirage-au-sort.net/>. Il procède ensuite aux étapes suivantes :

- Copie de la colonne C du fichier Excel correspondant aux numéros des participants dans la rubrique « ajouter des participants ».
- Mise à jour automatique du nombre de participant sur le site, porté à 2900.
- Insertion du nombre de gagnant dans la rubrique « nombre de gagnants » : 10
- Sélection de l'option « avec animation d'une roue de la chance »

Pour lancer le tirage, Monsieur VIGUIER Fabrice clique sur « Tourner la roue » en filmant l'écran de son ordinateur, à des fins promotionnelles.

A 15h36, l'animation dévoile un par un les numéros rattachés à chaque participant gagnant.



Les numéros de participant sont ensuite rattachés à l'identité et aux coordonnées de chacun d'eux grâce au fichier Excel.

Une précision est à apporter sur l'adresse postale : Les coordonnées postales entières sont complétées grâce au site internet, sur l'onglet gestion des commandes (lorsque le mode de récupération de la commande est l'expédition). Exception faite pour le participant 4, dont le retrait du T-shirt a été fait au garage directement, et pour lequel l'intégralité de son adresse est tirée d'un fichier intitulé « Facture pour retrait au garage ».

Les gagnants sont les suivants :

Lot n° 1, le tirage aléatoire désigne au rang 1 :

Numéro de participation	622
NOM ET PRENOM :	SAKOWSKI David
ADRESSE :	31 AVENUE GENERAL DE GAULLE
CODE POSTAL :	34300 AGDE
ADRESSE MAIL :	dada.sakowski@gmail.com

Lot n° 2, le tirage aléatoire désigne au rang 1 :

Numéro de participation	275
NOM ET PRENOM :	AMAGAT Bixente
ADRESSE :	24 CHEMIN DE PEITAENIA
CODE POSTAL :	64210 ARBONNE
ADRESSE MAIL :	bixente.amagat@laposte.net

Lot n° 3, le tirage aléatoire désigne au rang 1 :

Numéro de participation	1014
NOM ET PRENOM :	DOVERGNE Jean-François
ADRESSE :	21 RUE DES DEPORTES
CODE POSTAL :	59390 TOUFFLERS
ADRESSE MAIL :	jfdovergne@hotmail.fr

Lot n° 4, le tirage aléatoire désigne au rang 1 :

Numéro de participation	4
NOM ET PRENOM :	GASTON Eric
ADRESSE :	CALLE GANETA 5 4 DROITE
CODE POSTAL :	48930 GETXO (Espagne)
ADRESSE MAIL :	erikgaston333@gmail.com

Lot n° 5, le tirage aléatoire désigne au rang 1 :

Numéro de participation	2698
NOM ET PRENOM :	FARNAULT Stéphane
ADRESSE :	RTE DE VILLEDIEU YQUELON
CODE POSTAL :	50400 GRANVILLE
ADRESSE MAIL :	stefane050@gmail.com

Les suppléants :

Lot n° 1, le tirage aléatoire désigne au rang 2 :

Numéro de participation	1272
NOM ET PRENOM :	CLAERBOUT Maceo
ADRESSE :	41 AVENUE DES CARRES
CODE POSTAL :	74940 ANNECY LE VIEUX
ADRESSE MAIL :	maceoclaerbout@gmail.com

Lot n° 2, le tirage aléatoire désigne au rang 2 :

Numéro de participation	41
NOM ET PRENOM :	BELVAL Maxime
ADRESSE :	6 ROUTE L'ARRAYAT
CODE POSTAL :	40230 ST GEOURS DE MAREMNE
ADRESSE MAIL :	maxime.belval@outlook.fr

Lot n° 3, le tirage aléatoire désigne au rang 2 :

Numéro de participation	1766
NOM ET PRENOM :	HUMBERT Mathis
ADRESSE :	HOTEL RESTAURANT BELLO VISTO PLACE DES BARRYS
CODE POSTAL :	83580 GASSIN
ADRESSE MAIL :	mathishumbert7@gmail.com

Lot n° 4, le tirage aléatoire désigne au rang 2 :

Numéro de participation	2267
NOM ET PRENOM :	SITARZ Nicolas
ADRESSE :	97 CHEMIN DE RAVALY
CODE POSTAL :	26200 MONTELMAR
ADRESSE MAIL :	nsit@free.fr

Lot n° 5, le tirage aléatoire désigne au rang 2 :

Numéro de participation	2663
NOM ET PRENOM :	BEUC Eric
ADRESSE :	1197 ROUTE DE PONT NOTRE DAME
CODE POSTAL :	74380 ARTHAZ
ADRESSE MAIL :	ericbeuc@gmail.com

Monsieur VIGUIER Fabrice nous indique qu'il procédera à l'envoi d'un mail à chaque gagnant au rang 1 afin de leur annoncer leur gain d'ici la fin de la semaine.

Pour corroborer ce qu'il est dit ci-dessus, j'ai réalisé un cliché numérique qui est imprimé dans le corps de l'original et des expéditions du présent procès-verbal de constat

Telles sont mes constatations, et je me suis retirée.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat sur 5 pages pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE.

